

Enseignement supérieur et recherche : fabriquer du commun

Depuis quelques mois, des mobilisations se sont développées dans l'enseignement supérieur et la recherche pour obtenir un budget à la hauteur des enjeux, pour défendre la liberté académique, refuser le projet de Key Labs pour le CNRS ou encore les évaluations négatives rendues par le Hcéres en nombre anormalement élevé pour les formations supérieures de la vague E. Les motifs d'inquiétude et de colère sont multiples, dans un contexte national et international qui, par ailleurs, ne cesse de se tendre.

Sur le plan budgétaire, le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) est particulièrement étranglé par le garrot de l'austérité financière au profit d'un subventionnement/financement public de l'ESR privé.

Alors que plus d'un quart des étudiant-es sont inscrit-es aujourd'hui dans des formations privées, souvent très lucratives, le scandale autour de Galileo a montré, s'il en était encore besoin, que le secteur privé, uniquement animé par la recherche du profit, offre bien peu de garanties en termes pédagogiques. L'université publique, parce qu'elle accueille tous les étudiant-es sans discrimination et sans recherche du profit, parce qu'elle est un lieu de production et de transmission de connaissances ouvertes à la controverse, où le débat a toute sa place, demeure indispensable pour lutter contre les idées reçues, les obscurantismes et de fait les autoritarismes.

La dissémination des idées réactionnaires et la montée des extrêmes droites en Europe et dans le monde, notamment aux États-Unis, se combinent avec une dérive autoritariste et ébranlent le modèle des démocraties occidentales. Sur le plan du savoir et des connais-

sances, ces pouvoirs s'appuient sur des discours antiscientifiques de moins en moins dissimulés et de plus en plus virulents. Les mesures de « Trump-Musk-Vance » contre la science et certains scientifiques aux États-Unis l'ont démontré.

Aujourd'hui, face aux attaques subies par le service public de l'ESR et à l'éclatement du paysage universitaire, il nous faut en réaffirmer les principes. Cela implique aussi son renforcement urgent par une loi de programmation budgétaire ambitieuse, des recrutements de personnel titulaire – enseignant-es, enseignant-es-chercheur-ses et Biatss – correspondant aux besoins, des moyens financiers pour que les établissements puissent fonctionner correctement.

Alors que les établissements expérimentaux dérogatoires au Code de l'éducation se sont multipliés, que l'université a été lourdement attaquée, avec des pans entiers de recherche et de formation fortement entamés voire détruits sur fond de disette budgétaire, il paraît urgent de revitaliser ce qui fait le sens de nos métiers en partant du terreau nécessaire de la démocratie, et spécialement de la démocratie interne, basée notamment sur la collégialité de l'élaboration des décisions et sur la liberté académique.

Comment (re)fabriquer du commun et développer une université répondant aux besoins fondamentaux de développement de connaissances et de pensée critique, seuls à même de permettre le recul des obscurantismes ? Quelles réponses syndicales apporter à la situation de l'université aujourd'hui ? Telles sont les questions que nous explorerons durant le congrès d'orientation à partir de trois thématiques déclinées ci-dessous. ■

Débat sur la recomposition du syndicalisme

Lors de son 11^e congrès, qui s'est tenu à Rennes en février 2025, la FSU a réaffirmé son mandat sur le « nouvel outil syndical » et posé un certain nombre de pistes de réflexion sur la recomposition du syndicalisme. Le temps de discussion prévu le jeudi matin lors du congrès donnera l'occasion de faire le point sur ces pistes. Le thème 4 issu du congrès de la FSU, qui aborde ces questions, est disponible en ligne : fsu.fr/wp-content/uploads/2025/02/theme_4_adopte-2.pdf.

Thème 1

La recherche à l'université : nouveau contexte, nouveaux enjeux

Articuler les deux missions que sont la recherche et la formation fait la force des formations supérieures publiques et la richesse du métier d'enseignant-e-chercheur-se. Cette nécessité donne à la recherche une place singulière à l'université. Compte tenu de la dégradation des conditions de travail et des contraintes financières et budgétaires auxquelles les universités sont aujourd'hui soumises, il est de plus en plus difficile de faire de la recherche et/ou d'enseigner.

Le travail en commission sur ce thème pourra explorer les questions suivantes :

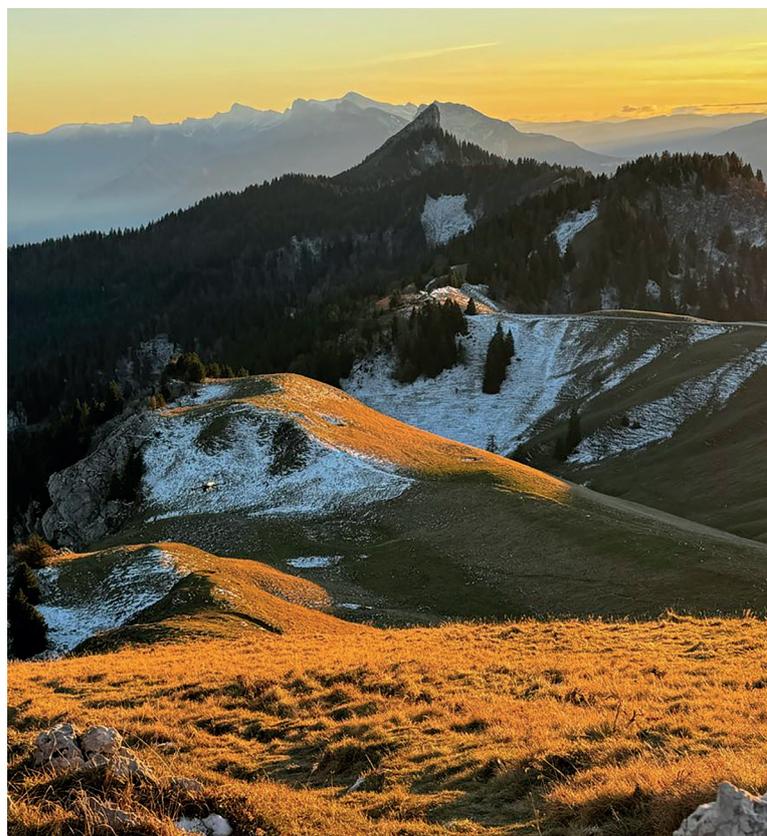
- Comment caractériser la place de la recherche à l'université, notamment son articulation avec la formation à l'université ?
- Comment et pourquoi préserver la liberté académique et l'indépendance des enseignant-es-chercheur-ses ?
- Quelles conditions doivent être réunies pour que la mission de recherche puisse s'exercer et irriguer la mission de formation, notamment du point de vue des modalités de financement et de nos conditions de travail ?
- Dans quelle mesure le pilotage de la recherche par des politiques scientifiques définies en dehors des communautés pèse-t-il sur ces conditions ?
- Dans quelle mesure la recherche universitaire, notamment par l'intermédiaire des enseignant-es-chercheur-ses, contribue-t-elle à élever le niveau de formation de la population et à développer l'esprit critique ? ■

Thème 2

Revitaliser la démocratisation de l'enseignement supérieur

Le service public d'enseignement supérieur est attaqué de toutes parts. Le sous-financement des missions de formation empêche de fait les universités d'accueillir toutes et tous les étudiant-es qui le souhaitent. En conséquence, on assiste, dans le même temps, au développement de formations par des structures privées qui récupèrent les étudiant-es qui en ont les moyens, ou ceux qui s'endettent ou

qui signent un contrat d'apprentissage. Alors que la qualité de ses formations est sujette à caution, le privé en obtient cependant la reconnaissance par leur inscription sur Parcoursup et l'octroi d'un visa ou d'un grade par le MESR. S'y ajoutent la dérégulation des formations publiques par le biais des diplômes sélectifs (doubles licences par exemple) ou des diplômes d'établissement, ou encore par le découpage en blocs de connaissances et de compétences et autres micro-certifications. Comment, dans ces conditions, réaffirmer la place incontournable des diplômes nationaux, la poursuite nécessaire de la démocratisation de l'ESR et plus largement l'accès gratuit de toutes et tous à un niveau de formation le plus élevé possible ?



Le travail en commission sur ce thème pourra explorer les questions suivantes :

- Quels sont les besoins pour accueillir l'ensemble des étudiant-es qui le souhaitent dans des conditions propices à leur réussite ? On pourra notamment étudier les besoins en emplois titulaires dans la perspective des départs à la retraite massifs des années 2030 ou les besoins en bâtiments.
- Quelle place l'apprentissage peut-il ou doit-il occuper ? Son rôle dans la démocratisation de l'accès à l'ESR et à des emplois qualifiés est-il avéré ?
- Est-il nécessaire d'améliorer le lien entre les formations et la recherche ? Si oui, de quel point de vue et comment ? ■

Thème 3

Redonner du sens à nos métiers

Une crise du recrutement commence à se faire jour dans l'enseignement supérieur et la recherche avec une chute du nombre de candidat-es sur les postes mis au concours et un nombre croissant de postes non pourvus, aussi bien chez les enseignant-es que chez les enseignant-es-chercheur-ses. Les mesures de la loi de programmation de la recherche, notamment celles centrées sur l'attractivité, n'ont rien résolu. Elles ont même pour certaines contribué à accroître la perte de sens et le localisme. On peut voir là une conséquence de la dégradation continue de nos conditions de travail en raison de la diminution des effectifs du personnel enseignant et Biatss – qui a entraîné ces dernières années une explosion du nombre d'heures complémentaires et de vacataires sous-payés –, du manque d'investissement dans les infrastructures, dans le bâti universitaire et les équipements. Cela nécessite aussi de nous interroger sur nos conditions d'exercice, sur nos missions d'enseignement, de recherche, sur le déroulé de nos carrières, sur l'égalité femmes-hommes, mais aussi sur l'état de la démocratie interne et sur la collégialité au sein de nos établissements d'enseignement supérieur, qui font partie des éléments ayant beaucoup pâti de la multiplication de types de statuts d'établissement.

Le travail en commission sur ce thème pourra explorer les questions suivantes :

- Quelles sont les conditions qui conduisent à la perte de sens de nos métiers ? On pourra notamment étudier des éléments liés aux statuts définissant nos métiers et nos établissements ou à la reconnaissance de la spécificité du métier d'enseignant-e-chercheur-se, ou encore la casse des collectifs de travail.
- Comment amener les étudiant-es à s'engager vers nos métiers et donc le doctorat ?
- Quels sont les fondements de nos métiers ? Quel est le rôle de l'université dans la société ? Pourquoi s'engage-t-on dans une « carrière » universitaire ?
- Quel doit être le rôle des enseignant-es et des enseignant-es-chercheur-ses dans le fonctionnement des établissements ?
- Quelle influence la diminution de la proportion de titulaires et l'augmentation de la précarité du personnel ont-elles sur le fonctionnement de nos établissements et sur la définition de nos métiers ? ■

